

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 22 (1994)
Heft: 87

Artikel: Editorial
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-243263>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDITORIAL

Comme volent les années,
Nous voici bientôt des vieux...



Ne voyant pas la fuite du temps, les paroles de ce chant nous reviennent en mémoire. Mais expérimentant sa véracité, je m'aperçois que la deuxième strophe n'est déjà plus juste pour le rédacteur de ce bulletin ! En effet, je dois dire "me voici déjà effectivement vieux"... mais en bonne santé, Dieu merci.

C'est avec un plaisir quelque peu mêlé de crainte que mon éditorial ne soit pas du goût de tous les lecteurs que je le rédige aujourd'hui ! Mais après tout qui peut contenter tout le monde ? Alors allons-y.

Ce troisième numéro de 1994 est le moins fourni de l'année, les chaleurs de l'été n'étant pas spécialement propices aux activités intellectuelles. Alors évoquons ce qui se dessine à l'horizon. Permettez qu'en premier lieu je vous dise en toute franchise, sans que pour autant je ne sois peut-être pas bien compris de certains qui écrivent en patois. Le rédacteur de l'article qui veut absolument trouver le mot patois de celui en français, qu'il a en tête. Alors il "patoise" et pour qui sait le patois, cela "sonne" faux ! Il ne faut pas oublier, qu'au XIX^e siècle, dans nos régions (fribourgeoises) tout le monde parlait en patois. Je n'en veux pour preuve que le langage qu'apprenaient certaines personnes venant comme serviteurs dans nos familles et ce qui est encore plus significatif, comme sommelières dans les cafés, n'apprenaient pas le français, mais le patois. J'ai connu deux personnes singinoises, qui outre leur langue maternelle, ne parlaient qu'en patois, ne comprenaient que très peu le français. Or hier, comme on ne parlait que le patois, on donnait des noms patois pour tout ce que l'on faisait. Mais depuis la guerre de 14-18 les mentalités évoluèrent rapidement, tant et si mal pour le patois, que tout ce qui s'est fait depuis ne porte qu'un nom français. Alors inutile de forcer l'inexorable voie du changement: La scène du théâtre reste la scène et n'a pas d'autre mot patois, pas plus que vous pourrez traduire en français "trou-pâ". Le dictionnaire du patois sorti l'année passée définit ce mot par "fouler" ce qui est le plus juste, mais qui ne donne pourtant pas l'image exacte de ce que veut dire ce mot. Alors dans des cas semblables, mieux

vaut trouver une autre expression que de vouloir "patoiser" le mot français ou vice-versa. En effet, nous trouvons dans le vieux français le mot "fourdâ" typiquement patois, francisé en "faudards" ou le mot patois "fritha" du toit, francisé en "fraîte", etc.

Nos amis Vaudois, sont aussi pris de la fièvre des dictionnaires. "L'Amicale culturelle de Blonay" va faire une réédition du glossaire du patois de Blonay, par Louise ODIN et publié en 1910. Il est de l'avis d'un bon patoisant fribourgeois, un chef d'oeuvre. L'ouvrage de quelque 700 pages divisé en trois parties: "Le Glossaire" proprement dit, les "Noms propres" et les "Proverbes et dictons". Il est actuellement en souscription à fr. 120.- l'exemplaire à *"Animation Culturelle, 1807 BLONAY"*

Nous avons reçu aussi de notre fidèle correspondant du Valais son opuscul de 70 pages A5, *"Les semailles"* en patois et en français. Cette plaquette est divisée en deux parties *"Réflexions"* et *"Dans la vie"*. Un caractère bien lisible, une reliure adéquate et des vignettes viennent heureusement fleurir ce travail, qui mérite des félicitations à son auteur.

Puis de la Savoie, nous avons le plaisir de vous faire savoir qu'elle a organisé la **Rencontre des patoisants à Musik'Alpes** qui s'est produite du 15/18 septembre 1994 à **FAVERGE** en Haute Savoie.

Vous pouvez constater, chers amis des patois, que les Amicales et Groupements d'ici et d'ailleurs ne restent pas inactifs. (Voir page 5)

Nous ne saurions conclure sans mentionner la parution de "Le Flambeau" valdotain toujours aussi riche en textes et en illustrations.

Nous allons aussi innover une nouvelle rubrique : la publication d'oeuvres de nos patoisants, que le Jury Cantonal a retenues comme méritant un prix à son auteur. Nous allons essayer de les mettre de manière à ce qu'elles puissent être séparées de *"L'Ami du Patois"* et ainsi conservées par la personne qui les désire. Mais si cela va pour les fribourgeois qui nous ont remis leur travail, il n'en va pas de même des autres romands. Aussi nous demandons aux responsables cantonaux de bien vouloir nous faire parvenir les travaux destinés à être imprimés dans notre périodique.

Fribourg publie dans ce numéro la nouvelle de Robert GREMAUD, de l'Amicale *Intrè-no* de Furboua "La Rapeniche è le Bouncu rêtrovâ". Si d'une part, nous allons respecter la manière d'écrire, nous

nous permettrons de corriger, surtout d'autre part, si dans le texte nous trouvons deux fois le même mot écrit différemment, comme par exemple, Ha fémala lè anon alors que nous trouvons plus loin le même mot, mais écrit différemment, soit Ha fémala lè "a n'on" nous mettrons les deux fois "anon"



REGLEMENT DU CONCOURS LITTERAIRE

de l'Association des amis du patois fribourgeois

Art.1 L'Association des amis du patois fribourgeois organise un concours littéraire, doté de prix, ouvert à tous les patoisants écrivant ou s'exprimant dans l'un ou l'autre des patois du canton de Fribourg

Le concours s'adresse spécialement aux jeunes, invités à écrire ou à enregistrer des textes nouveaux ou tirés de la littérature patoise du canton de Fribourg.

Art. 2 Les concurrents sont répartis en deux catégories :

- A) Les adultes (plus de 16 ans) qui écrivent ou s'expriment en patois;
- B) Les jeunes (moins de 16 ans) qui écrivent ou s'expriment en patois.

Art. 3 Les genres admis au concours seront classés comme suit :

- Prose : romans, nouvelles, récits, etc.
- Théâtre : drames, comédies, saynètes, dialogues, etc.
- Traductions ou adaptations d'oeuvres écrites en une autre langue, pour autant que l'auteur ou la source soient cités.
- Enregistrements de textes ou de sketches (par une ou quatre personnes au plus)

Art. 4 Les oeuvres doivent être inédites; celles qui auraient été publiées ou entendues seront éliminées d'office.

Art. 5 Les travaux écrits seront présentés en trois exemplaires, copiés à la machine ou écrits lisiblement à la main.

Art. 6 Les travaux seront envoyés de façon anonyme, et signés d'un pseudonyme. Ils contiendront une enveloppe fermée contenant le nom, la